

120175 - Est-il préférable d'invoquer Allah pour écarter un mal ou de demeurer patient?

La question

Est-il permis d'invoquer Allah pour écarter un mal ou faut-il préférer la patience?

La réponse détaillée

Il n'y a aucun inconvénient à demander à être débarrassé d'un mal. Il est même préférable de le faire. En effet, le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) nous a incité à demander la paix puisqu'il a dit: « ne souhaitez pas renconter votre ennemi. Demandez à Allah la paix. » (rapporté par al-Boukhari (7237) et par Mouslim (1742)

Quand le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) se rendait au chevet d'un malade, il disait: « Seigneur, maître des hommes, fais disparaître le mal; guiris car Tu es le Guerisseur. Point de guérison en dehors de celle que Tu apportes. Elle ne laisse subsister aucune souffrance. » (rapporté par at-Tirmidhi, 3565) jugé authentique par al-Albani dans *Sahih at-Tirmidhi*.

Outhmane ibn abil As se présenta au Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) pour se plaindre d'un mal dont il souffrait. Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) lui dit: « mets ta main sur l'endroit de ton corps qui te fais mal puis dis: *au nom d'Allah* trois fois et : « je demande qu'Allah me protège grâce à Sa puissance contre ce dont je souffre et contre ce que je redoute. » (rapporté par Mouslim, 2202)

Allah le Très-haut rapporte que les meilleures de Ses créatures que sont les prophètes (puisse Allah les bénir et saluer) l'ont invoqué pour être débarrassés d'un mal. C'est dans ce sens qu'Allah le Très-haut dit: « Et Ayyub (Job), quand il implora son Seigneur: « Le mal m'a touché. Mais Toi, tu es le plus miséricordieux des miséricordieux » ! Nous l'exauçâmes, enlevâmes le mal qu'il avait, lui rendîmes les siens et autant qu'eux avec eux, par miséricorde de Notre part et en tant que rappel aux adorateurs» (Coran, 21: 83 et 84) et dit: « Et Dhun-Nun (Yunus (Jonas)) quand

il partit, irrité. Il pensa que Nous n'allions pas l'éprouver. Puis il fit, dans les ténèbres, l'appel que voici: « Pas de divinité à part Toi ! Pureté à Toi ! J'ai été vraiment du nombre des injustes. » Nous l'exauçâmes et le sauvâmes de son angoisse. Et c'est ainsi que Nous sauvons les croyants. » (Coran,21: 87 et 88)

Il est rapporté par une voie sûre que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui), envoûté par le Juif, Labid ibn al-Aassam, demanda à Allah le Béni et Très-haut de le débarrasser de l'épreuve.

Mouslim (2189) a rapporté d'après Aïchah: «un Juif, issu des Bani Zourayq,du nom de Labid ibn al-Aassam,a envoûté le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) au point qu'il imaginait faire des choses qu'il ne faisait pas.Un jour ou une nuit, il s'est mis à invoquer Allah intensément. Et puis il dit: « Aichicha! N'as tu pas le sentiment qu'Allah a exaucé mon invocation... »

An-Nawawi (puisse Allah lui acorder Sa miséricorde) a dit: « les propos « Un jour ou une nuit, il s'est mis à invoquer Allah intensément » prouvent qu'il est recommandé de recourir fréquemment à l'invocation à l'arrivée de choses détestables.C'est une bonne manière de se refugier auprès d'Allah le Très-haut. »

Voilà qui montre l'absence d'incompatibilité entre le recours à l'invocation pour écarter le mal et la pratique de la patience.Car Allah le Très-haut nous a donné l'ordre de l'Invoquer humblement puisque c'est une manière de L'adorer. Allah le Très-haut dit: « (Certains) dirent: «Nous avons entendu un jeune homme médire d'elles; il s'appelle Ibrahim (Abraham). » (Coran,40:60). C'est encore Lui qui nous a donné l'ordre de demurer patients et nous a promis de nous attribuer une généreuse récompense: « Dis: «Ô Mes serviteurs qui avez cru ! Craignez votre Seigneur. » Ceux qui ici-bas font le bien, auront une bonne [récompense]. La terre d'Allah est vaste et les endurants auront leur pleine récompense sans compter. » (Coran,39:10)

Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) invoquait son Maître bien qu'observant la plus parfaite forme de patience et restant le plus satisfait du jugement et du décret divins. Aussi rien n'empêche le fidèle serviteur de concilier les actes cultuels que constituent la

patience et l'invocation. C'est même la meilleure parce que la plus parfaite conduite à tenir. C'était le cas de notre prophète Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui)

Nous demandons à Allah le Très-haut de nous inspirer une bonne compréhension de la religion.

Allah le sait mieux.